

### 3. [L'éloignement du parc éolien au large d'Oléron toujours en question](#)



La demande des associations porte sur une implantation plus au large en dehors de toute aire marine protégée et des voies de migration. (Photo : Ørsted)

## L'éloignement du parc éolien au large d'Oléron toujours en question

Publié le 12/09/2022 18:21 | Mis à jour le 12/09/2022 19:51

Huit associations de protection de la nature appellent le gouvernement à revoir la zone prévue pour l'installation du projet éolien en mer au large de l'île d'Oléron. Elles demandent « **une implantation plus au large** ».

La décision du gouvernement, parue au *Journal officiel* du 29 juillet, entérinait déjà [une relocalisation du projet](#), à plus de 35 km des côtes. « **Même si la zone identifiée ne se situe plus au sein du parc naturel marin ni au sein de la zone spéciale de conservation, elle demeure au cœur de la zone de protection spéciale Pertuis charentais-Rochebonne** », déplorent la Ligue de protection des oiseaux, la Société nationale de protection de la nature ou encore l'Association pour la protection des animaux sauvages. Elles demandent donc un retrait de la décision.

« **Si vous décidiez malgré tout de ne pas la retirer, nos associations se réservent le droit de contester votre refus devant le juge administratif** », indiquent-elles dans un courrier adressé à Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique. L'*AFP* indique que le maire de Saint-Pierre d'Oléron, la commune la plus peuplée de l'île, a déposé, lui aussi,

un recours gracieux pour modifier le projet. Il ne s'agirait alors certainement plus d'éolien offshore posé, comme le prévoit la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), mais d'éolien flottant, qui n'est pas limité par la profondeur d'eau.

Loïc FABRÈGUES

UPPM revue de presse